L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 16 AOUT 1871. — 44me Année. No. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 16 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par P. J. Spear, à son bureau, Passage de la Bourse No 45—un lot de meubles.

Par Voorhies, Audier & Co., au No 36 de la rue Vieille-Levée—bottes, souliers et chapeaux.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 26 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

Vente de Chaussures à l'Encan.—Aujourd'hui, mercredi, 16 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle de la rue Vieille-Levée, No 36, MM. Voorhies, Audier & Co., encanteurs, vendront 200 caisses de bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment complet, [illegible] douzaines de chapeaux de castor [illegible] messieurs, jeunes garçons et enfants. [illegible] l'annonce.

Faites imprimer vos factures, cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

L'Occasion.

La division qui vient d'éclater dans les rangs du parti radical en Louisiane fournit aux conservateurs une occasion toute naturelle de ramener à eux la masse des électeurs de couleur qui ont jusqu'ici servi d'instruments aveugles à des meneurs sans scrupule. Les gens de couleur intelligents qui lisent les journaux, savent pleinement à quoi s'en tenir sur la valeur des deux cliques qui se disputent le droit d'exploiter sans merci la malheureuse Louisiane. Lésés comme les blancs dans leurs intérêts par les actes du gouvernement radical, révoltés des pratiques arbitraires qui prévalent dans toutes les branches de l'administration, ils sont prêts à faire cause commune avec les conservateurs dans tout mouvement ayant pour objet de débarrasser la Louisiane des vampires étrangers ou domestiques qui en sucent les ressources. Ce n'est donc pas de ceux-là que nous voulons parler, ils sont, croyons-nous, tout acquis à la cause de la réforme. Il s'agit de gagner maintenant les travailleurs des champs.

On sait comment les émissaires du radicalisme sont parvenus à endoctriner les nègres simples et ignorants des habitations. Ce n'est pas seulement en flattant leur amour-propre ni en faisant appel à leurs mauvaises passions, c'est surtout en faisant luire à leurs yeux les promesses les plus fallacieuses. Il n'est pas un nègre qui n'ait voté pour Grant qui n'ait été persuadé que le triomphe de ce candidat lui vaudrait la possession de quarante arpents de terre et d'une partie des mulets de l'habitation sur laquelle il était employé. Les quarante arpents et les mulets sont encore à venir, mais ceux qui avaient fait cette belle promesse se sont enrichis scandaleusement dans les emplois auxquels ils se sont fait nommer.

Si l'on en excepte les quelques gens de couleur qui ont eu part à la curée du budget en ville et à la campagne, il est impossible de dire que les noirs aient bénéficié en quoi que ce soit du régime radical qui a existé en Louisiane. C'est ce que les planteurs doivent s'attacher à démontrer à leurs travailleurs. Il faut leur faire comprendre que leurs intérêts sont liés à ceux des autres producteurs, que, comme consommateurs, ils paient largement leur quote-part de l'impôt, puisque l'élévation des taxes a toujours pour corollaire une élévation correspondante dans le prix des denrées et objets de consommation.

Dans les années qui ont suivi l'émancipation, les émissaires du radicalisme ne manquaient pas de dire aux nègres que le triomphe des démocrates serait suivi du rétablissement de l'esclavage. Cette idée trop facilement acceptée, a été une des causes des pérégrinations des noirs d'habitation en habitation, de paroisse en paroisse. Aujourd'hui, les noirs sont débarrassés de cette crainte puérile et chimérique. Il est facile, ce nous semble, de leur faire comprendre, dans un langage simple et à leur portée, combien ils ont été trompés sur ce point et sur d'autres, et de les détacher de gens sans aveu qui se sont servi d'eux pour tirer les marrons du feu.

Les travailleurs des champs reconnaîtront facilement que les planteurs qui les emploient, ont apporté beaucoup plus d'honnêteté et de loyauté dans leurs relations d'intérêt avec eux, que les politiciens qui n'en ont montré à leur égard. Comment ne prendraient-ils pas alors pour conseillers et pour guides en politique ceux qui ne les ont jamais trompés et dont ils sont à même d'apprécier le caractère depuis tant d'années, plutôt que les chercheurs de places blancs ou noirs qui ne voient dans leurs votes que dans un but de lucre et de rapine?

Une propagande dans ce sens, conduite avec tact et intelligence, aurait, nous le croyons, les plus heureux résultats. Elle opérerait un rapprochement entre les deux races et laisserait dans l'isolement les aventuriers qui ne voient dans les élections que des moyens pour arriver au pouvoir et s'y maintenir. Assurés du respect de leurs droits politiques, de la plus complète liberté dans la disposition de leurs bras, gagnant de beaux salaires, bien payés, les travailleurs noirs doivent faire cause commune avec les blancs pour affranchir la Louisiane de cette nuée de vautours voraces qui la ruinent et qui s'opposent à l'essor de toutes les branches de la production agricole et industrielle et du commerce. L'occasion est propice, que les conservateurs sachent en tirer profit.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE.—Aujourd'hui, à midi, le drapeau de l'Asile de la Société française sera hissé à mi-mât, en commémoration de la mort de l'ancien et vénéré président de la société, M. Olivier Blineau, décédé le 16 août 1853.

CAFÉ MEXICAIN.—Nous appelons l'attention sur l'annonce que MM. Avendaño frères publient aujourd'hui. Ils viennent de recevoir du café très supérieur de Cordova, qu'ils vendront en quantités à la convenance des acheteurs.

CONFLIT D'AUTORITÉ AU TEXAS.—Nous lisons dans un journal:

Le gouverneur, M. Davis, avait nommé M. Wood officier de la Commission sanitaire à Brazos, Or. ce M. Wood, [illegible] n'a pas de diplôme de docteur, paraît-il, d'une incompétence notoire. En conséquence, à la requête de l'attorney du district, le juge Russel a déclaré que la nomination de Wood à l'emploi d'officier de la Commission sanitaire est illégale, et lui a défendu d'entrer en fonctions. En vertu de cette décision, la Cour a désigné un remplaçant à M. Wood.

[illegible] a aussitôt porté plainte au gouverneur Davis qui, maintenant sur sa nomination [illegible] la décision de la cour, a publié une proclamation requérant les autorités de l'État de prêter main-forte à Wood dans l'exercice de ses fonctions d'officier sanitaire. Fort de l'appui du gouverneur, Wood a essayé alors de prendre possession du poste; mais il a été arrêté et requis de fournir caution. On a arrêté en même temps le lieutenant de police Burke, qui soutenait Wood.

Pour la seconde fois, plainte a été portée par son protégé au gouverneur Davis, qui a télégraphié au général Reynolds de lui envoyer des troupes pour faire exécuter la loi. Les choses en sont là. Le général aurait été abusé, dit-on, sur la véritable valeur de M. Wood [illegible] est maintenant en état de remplir les fonctions pour lesquelles il a désiré, et le gouverneur [illegible] l'y maintenir en dépit des autorités judiciaires. Il semble que rien ne serait plus facile que de déstiller les yeux à M. Davis; mais il a probablement un intérêt à cette intrigue quelque intérêt de [illegible] compliqué la situation.

LE PÉTROLE.—M. Bennett, boutiquier à [illegible], Clarke county (Ohio) transvasait hier du pétrole, une bougie à la main. Cette imprudence injustifiable n'a eu d'autre résultat qu'elle devait avoir. A un moment donné, les gaz émanés du pétrole ont pris feu, et presque immédiatement les flammes ont rempli la boutique. Une quarantaine de voisins sont accourus aussitôt pour aider M. Bennett à arracher le plus d'objets possible à l'incendie. Mais, pendant qu'ils étaient à l'œuvre, deux barils de poudre, déposés dans un coin de la boutique, ont fait explosion, démolissant le bâtiment, sous les débris duquel les personnes présentes ont été ensevelies. Tous les habitants du village se sont mis à déblayer, et l'on a retiré des décombres quatre cadavres et vingt blessés, dont plusieurs très grièvement.

M. GEORGE FRANCIS TRAIN ET LES FENIANS.—M. G. F. Train vient de prononcer à Cork (Irlande), un discours dans lequel il raconte les malheurs qui lui sont arrivés en France.

Il avait imaginé un plan, dont il donna le détail, pour détruire tous les Prussiens en quatre jours, lorsque, juste au moment critique, Gambetta devint jaloux de lui et le fit jeter dans une prison, où l'on essaya de l'empoisonner.

Une Lettre de M. de Stoffel.

Extrait de la *France*.

On n'a pas oublié, sans doute, les rapports remarquables de M. le colonel de Stoffel sur l'organisation militaire de la Prusse, et fort probablement, si on leur eût accordé une plus sérieuse attention, on se serait épargné les désastres qui ont marqué à chaque pas la guerre désastreuse de 1870. M. de Stoffel vient de réunir ses rapports en un volume, en tête duquel il a placé, comme préface, une lettre qu'il adressait à l'un de ses amis au sujet de notre situation générale.

Avant d'être bien connue, cette lettre avait eu déjà un certain retentissement par le ton sévère qu'on lui attribuait: on n'avait rien exagéré à cet égard. M. de Stoffel y dit, et très durement, à chacun ses vérités, et même quelque chose de plus. Nous ne saurions cependant l'en blâmer bien vivement: le temps n'est pas aux ménagements; à force de circonlocutions, d'atténuations, nous finissons par faire des triomphes de nos fautes, et c'est ainsi que toutes les leçons nous deviennent inutiles, que toutes les responsabilités deviennent légères.

Autant nous réprouvons, en toute occasion, les méchantes querelles de partis, les récriminations injurieuses, les calomnies et les violences employées comme armes de guerre, autant nous croyons que la critique, quand elle s'attaque, non à des opinions, mais à des faits, doit s'exprimer franchement: c'est l'intérêt même de ceux dont on met les actes en cause: ils savent du moins à quoi et à qui répondre.

M. de Stoffel est de cet avis; il est de la nature du Misanthrope, il dit nettement ce qu'il pense, et frappe impartialement à droite et à gauche. On se fait ainsi peu d'amis; mais c'est le moyen de dire parfois de *vraies vérités*. Nous ne prétendons pas que M. Stoffel ne dépasse pas la juste mesure; nous croyons même qu'il va au-delà du but; nos lecteurs en jugeront par les extraits que nous donnons de cette lettre; toutefois, ils trouveront certainement que tout n'y est pas accusation inconsidérée.

Au-dessus des observations de détail que renferme cette lettre, on y remarquera une considération très digne de nos réflexions: c'est notre tendance, déjà signalée par M. Alexandre Dumas fils, dans une lettre qui a eu une grande notoriété, à nous faire de déplorables illusions sur notre mauvaise conduite, à voiler nos torts, les uns et les autres, avec une dangereuse complaisance. M. de Stoffel exprime la même idée, plus crûment, et en appelant les choses par leur nom. C'est encore une vérité qui ne sera agréable à personne, mais dont chacun peut tirer le plus utile profit.

Voici les principaux passages de la lettre de M. de Stoffel:

Versailles, le 31 mai 1871.

Mon cher ami,

Vous parlerais-je maintenant, mon cher ami, de mes anxiétés et de mon écœurement pendant la campagne? Le sort a voulu que je la fisse du premier jour jusqu'au dernier, cette guerre douloureuse que l'histoire pourra définir: la lutte de l'imprévoyance, de l'ignorance et de l'ineptie contre toutes les qualités opposées, la prévoyance, l'instruction et l'intelligence. Après avoir vu à Metz se dérouler le premier acte de ce drame lugubre, je pris part aux opérations de l'armée de Châlons jusqu'au jour où elle alla s'engloutir dans le gouffre de Sedan. M'étant échappé de la ville, je me rendis à Paris, désireux d'être encore utile à la défense du pays. A Metz, le haut état-major m'avait offert le spectacle de l'impuissance et de l'ineptie aux abois; à Paris, j'assistai pendant cinq mois à un spectacle encore plus navrant, celui de l'ineptie vaniteuse et sereine satisfaite d'elle-même. Je fus témoin pendant cinq longs mois de l'impuissance où se débattait un gouvernement d'avocats incapables qui, dans leur coupable aveuglement, préparaient les voies à l'avènement de la Commune, et qui tous auraient pris parti pour elle au mois de mars dernier, si leur orgueil, leur ambition et leur haine ne s'étaient trouvés satisfaits six mois plus tôt, le 4 septembre, par cette criminelle usurpation du pouvoir, qui laissait la France sans gouvernement au moment le plus critique de son histoire.

Quant à la défense de Paris, attendez, mon cher ami, pour vous former un jugement, que la lumière se fasse. Ne croyez rien de ce que diront les personnes intéressées ou les membres de cette détestable société dite d'admiration mutuelle, qui nous trompe et nous déprave depuis plus de trente ans. Ils abusent de notre crédulité et de notre vanité nationale pour nous représenter la défense de Paris comme une défense sublime; mais ne suspendez votre jugement et je vous donnerai des renseignements qui vous démontreront que le commandement en chef a fait de la défense de Paris un épisode ridicule et grotesque le disputant au lugubre, et que son ineptie y atteint de telles limites qu'elles ont touché de près au crime.

Et d'ailleurs, ne vous êtes-vous pas déjà demandé, vous qui aimez pour vous rendre compte d'un fait, à le dépouiller des détails et à n'envisager que le résultat, quel service, en fin de compte, la résistance de Paris avait rendu à la défense nationale? Que répondra l'histoire, qui tera [illegible] les fanfaronnades et de nos mensonges? Elle résumera les choses en disant qu'en 1870 Paris immobilisa pendant cinq mois une armée ennemie de 240,000 hommes. C'est à peu près ce qu'aurait fait Metz, si la ville avait pu avoir cinq mois de vivres. Franchement, est-ce là un résultat dont il faille nous glorifier? Est-ce là un résultat dont puisse être fière une ville comme Paris avec ces deux millions d'habitants, les forces armées et les immenses ressources de tout genre qu'elle renfermait? Si Paris avait immobilisé 500,000 ennemis, on peut dire qu'il se fût montré à la hauteur de sa mission, et c'eût été un résultat qu'il eût été possible d'atteindre si le siège avait été conduit par une direction intelligente et énergique. Quel est ceux-là que nous nourrirons de mensonges et de paroles pompeuses?

Cette guerre maudite, MM. Ollivier et de Grammont la provoquent en déclarant que l'ambassadeur de France a été insulté par le roi de Prusse. Mensonge! Il n'y a jamais eu d'insulte faite à M. Benedetti par le roi Guillaume.

Depuis le début de la guerre jusqu'aux premiers jours de septembre, le gouvernement n'a jamais avoué franchement nos désastres. Mensonges!

Le 4 septembre, les députés de Paris usurpent le pouvoir et se donnent le nom de gouvernement de la défense nationale. Mensonges! Des hommes sans mandat ne constituent pas un gouvernement; et en quoi des avocats incapables, gens vulgaires, dépourvus de patriotisme, peuvent-ils contribuer à défendre le pays?

Un de ces avocats déclare avec jactance qu'il ne cédera ni un pouce de notre territoire ni une pierre de nos forteresses. Mensonge! Car cinq mois après cet avocat se parjure en apposant sa signature sous un traité qui cède l'Alsace, la Lorraine et Metz.

Le gouverneur de Paris ne capitulera pas, dit fièrement M. Trochu. Mensonge! Car personne ne doute qu'il n'eût capitulé s'il ne s'était pas adroitement démis de ses fonctions de gouverneur en temps utile. Et qui donc eût été disposé à croire à sa parole? Il avait protesté de son dévouement à l'impératrice-régente jusqu'à se jeter à ses pieds, dit-on; il avait déclaré devant elle qu'il défendrait la dynastie jusqu'à se faire tuer sur les marches des Tuileries, et le 4 septembre il trahissait et ses serments et sa souveraine, il laissait sciemment envahir l'Assemblée et il répondait aux deux députés qui furent télégraphier auprès de lui pour l'informer du péril: "Il est trop tard!"

"Vous faites l'admiration du monde entier!" nous dit pendant le siège l'avocat Jules Favre. Mensonge! Phrase à effet, digne d'un élève en rhétorique! Nous aurions pu faire l'admiration du monde entier; mais à la condition d'avoir à notre tête, non des rhéteurs, mais des hommes d'intelligence, de cœur et d'énergie.

M. Trochu écrit le 19 février une lettre où il explique aux Parisiens que, d'après les règles, l'ennemi n'a pas le droit d'entrer à Paris, parce qu'il n'en a pas forcé l'enceinte.

Paroles au moins maladroites publiées par l'ancien gouverneur de Paris, elles trompaient sciemment toute la partie ignorante de la population de Paris.

M. Thiers a parlé devant l'Assemblée de Bordeaux des concessions qu'il avait obtenues de M. de Bismark. Mensonge! M. Thiers n'a obtenu aucune concession, rien, du moins qu'on puisse qualifier de ce nom.

C'est l'Assemblée qui aurait dû essayer par une démarche solennelle faite auprès de M. de Bismark, de se faire restituer Metz; mais M. Thiers était trop pressé de jouer le principal rôle et de conclure la paix, coûte que coûte.

Nul gouvernement ne pourra exister en France avec Metz de moins. Metz est la plaie vive qui ne se fermera jamais.

M. Thiers a dit à la tribune, et il le répète volontiers en parlant de l'Assemblée actuelle: "Jamais aucune Assemblée n'a été plus librement élue." Mensonge! car il est une chose qui l'emporte sur l'influence que peuvent avoir dans les élections les préfets et les gendarmes; c'est la pression des circonstances. Soyez certains que M. Thiers aurait dit: "Jamais Assemblée n'a été moins librement élue," si, loin d'avoir été nommé dans quinze départements, il n'avait été nommé dans aucun.

M. Jules Favre a donné à entendre le 10 avril, du haut de la tribune, que l'insurrection de Paris n'était due qu'à une poignée de factieux et que le gouvernement de Versailles en aurait bientôt raison. Mensonge! car M. Favre n'ignorait pas que le gouvernement ne fût beaucoup plus sérieux qu'il ne donnait à entendre. Mensonge bien imprudent, de plus; car que de personnes ont pu se trouver engagées sur la déclaration faite en pleine Assemblée! Et s'il était vrai que le digne prélat ne fût resté à Paris que sur la foi de ces paroles qui lui faisaient espérer une prompte délivrance de la capitale? Qu'en penserait M. Favre? Et dire que cet ancien allié de Juarès n'a pas craint d'assister aux obsèques de Mgr Darboy! Et dire que cet homme, le principal auteur de la guerre civile qui vient de nous coûter des flots de sang et des monceaux d'or, est encore ministre et représente devant la France, autrefois si noble et si grande! Et il se trouve une Assemblée française pour supporter une telle honte! Citez-moi, mon cher ami, un signe plus manifeste de la décadence morale d'un peuple.

Le gouvernement fait écrire dans le *Journal officiel* que l'insurrection de Paris n'était pas uniquement française et que, par le grand nombre d'étrangers qui y ont pris part, elle a véritablement un caractère cosmopolite. Mensonge! Les dossiers montrent qu'on compte à peine un étranger sur cent insurgés: le mouvement est donc exceptionnellement français. Mais nos gouvernements qui, par leur couardise, se sont laissés prendre leur capitale un beau matin, veulent aujourd'hui se donner le mérite d'avoir sauvé la société européenne. Le chef du pouvoir exécutif nous dit en parlant de l'armée de Versailles: "Nous sommes arrivés à donner à l'armée française la plus solide composition qu'elle ait eue depuis longtemps. Nous avons une armée des plus belles que la France ait eues." Mensonge complet! car si la France vous croyait!

A la séance du 22 mai, le chef du pouvoir exécutif rendit compte des événements militaires qui avaient amené l'entrée des troupes dans Paris, et il s'exprima ainsi: "Hier, dans l'après-midi, le brave général Douai s'est aperçu que les ravages de notre artillerie étaient plus considérables qu'il ne le supposait et que les brèches de la porte Saint-Cloud étaient abordables. Les officiers du génie, avec quatre compagnies, s'y sont précipités et toute l'armée a suivi." Combien sont coupables de semblables paroles. Car non-seulement elles sont contraires à la vérité, mais encore elles font commettre à l'Assemblée et à la France l'injustice la plus éclatante. La vérité est que jamais aucune brèche n'a été faite ni à la porte de Saint-Cloud ni ailleurs, et que les troupes ne seraient pas entrées dans Paris avant quatre ou cinq jours sans un événement imprévu dont l'auteur est un certain M. Ducastel.

C'est lui qui, placé sur le rempart, et recevant des balles, dit-on, s'aboucha avec les troupes de Versailles et leur fit savoir que l'enceinte était dégarnie de défenseurs; c'est lui qui permit aux soldats de traverser le fossé par surprise, un à un d'abord, sur une sorte de passerelle, c'est à lui, et uniquement à lui que la France est redevable de la conservation de Paris. Qui donc ignore aujourd'hui que les insurgés, quelques jours auparavant, avaient réquisitionné tout le pétrole, organisé leurs compagnies d'incendiaires, et qu'ils auraient brûlé tout Paris si les troupes avaient dû employer encore quatre ou cinq jours à faire brèche et à donner l'assaut? Encore une fois, c'est M. Ducastel qui a sauvé Paris. Quel fait immense énoncé en peu de mots! L'esprit ne conçoit pas de récompense assez grande pour un tel service; mais personne ne songe à ce citoyen obscur et modeste qui, dans tout autre pays, serait comblé de louanges et d'honneurs.

Pays oublieux, qui ne sait plus même être juste! Par quel détestable sentiment le gouvernement laisse-t-il ignorer un pareil fait à la France et au monde? "C'est pour ne pas diminuer son triomphe et pour faire croire que la chute de Paris est uniquement due à l'habileté des dispositions qu'il a prises." Ainsi parlent ses ennemis, et il faut croire qu'ils ont raison.

Vous le voyez, mon cher ami, je n'en finirais pas à énumérer tous les mensonges, grands et petits, dont on entretient la nation française.

BARON STOFFEL.

On assure que les observations de M. de Stoffel auraient été accueillies d'assez mauvaise grâce et que cet officier supérieur aurait été frappé d'une peine disciplinaire par le ministre de la guerre. Nous n'avons pas à nous mêler de ces rapports hiérarchiques; néanmoins, nous ferons observer que M. le colonel de Stoffel n'a pas donné l'exemple de ces indiscrétions et de ces vives critiques. Des officiers d'un grade plus élevé, des généraux se sont déjà réciproquement consurés avec amertume, dans des écrits et à la tribune, en touchant même aux actes du gouvernement, sans que le ministre leur ait infligé aucun blâme. Si cette liberté de parole, chez les militaires, est mauvaise, comme nous sommes disposés à le penser, elle l'est indépendamment du grade et doit être alors réprimée sans distinction de position.

L'INVIOLABILITÉ DES PENDULES.

Un fait caractéristique du peu de sympathie que commence à inspirer à la Russie le nouvel empire germanique:

Le général Milutine, ministre de la guerre en Russie, cela la même à qui l'on doit la convention internationale des balles explosibles, vient d'adresser à tous ses collègues, les ministres de la guerre des autres puissances, une circulaire les invitant à envoyer deux délégués pris dans le rang des officiers généraux des armées de terre et de mer, au congrès international destiné à limiter les droits de la guerre, qui se tiendra à St Pétersbourg, le 15 au 30 septembre.

Le ministre russe, se faisant l'éloquent interprète des sentiments d'horreur dont la conduite odieuse des Prussiens pendant la campagne de 1870-1871, a pénétré le vieux parti moscovite, heureusement triomphant à l'heure qu'il est dans les conseils du gouvernement russe, s'exprime ainsi dans la circulaire en question:

"L'un des plus grands génies dont s'honore l'humanité, Montesquieu, a dit avec raison que la plus grande gloire d'un général en chef est, après le gain d'une bataille, la plus stricte limitation des calamités de la guerre.

"Or, l'humanité n'a pas été moins douloureusement atteinte que la France dans la dernière guerre, et il importe de prévenir par l'édification d'un "code international" basé sur le respect absolu des personnes et des propriétés des non combattants, le retour de faits que réprouve la civilisation non moins que la morale.

"Si la guerre est, parfois, un mal inévitable, on doit d'autant plus chercher à en diminuer la cruauté autant que possible... Les parties belligérantes ne doivent y être exposées que des calamités fatalement nécessaires par l'état de guerre."

Il nous tarde de savoir:

1o Si la Prusse acceptera l'invitation du général Milutine, formulée en termes si transparents pour la conduite des Allemands en France;

2o En cas d'acceptation, quelle sera l'attitude des délégués de M. de Bismark sur la question de l'inviolabilité des pendules.

UN DÉFI.

M. Bernot, ancien principal au collège de Châteaudun, actuellement en résidence à Cosne, adresse au *Gaulois* la lettre suivante qu'il envoie à un personnage allemand:

A M. le baron Unterrichter, officier d'ordonnance du général baron Vonder Thann, A Ratisbonne (Bavière).

Monsieur le Baron,

Le 28 novembre 1870, vous avez séjourné à Châteaudun, petite ville de la Beauce que les Prussiens, vos alliés et vos compatriotes, avaient le 18 octobre, affreusement incendiée avec du pétrole, après un combat de neuf heures, par glorieux pour eux, parce qu'ils étaient dix-huit mille contre douze cents, ayant plus de vingt quatre pièces de canon et des mitrailleuses. Vous logiez sur la grande place chez un pharmacien de mes amis, ou nous nous rencontrâmes.

Vous souvient-il de la conversation qui, le soir et après dîner, s'engagea entre vous et moi?

Dans la joie que vous causaient vos succès, après avoir vanté la Prusse, ses forces considérables et son organisation militaire contre laquelle aucune nation de l'Europe ne pouvait lutter, votre imagination, ardemment impatiente, se plaisait à fixer l'époque et même le jour de votre entrée triomphale à Paris, et vous donniez aux événements la marche que voici:

"Dans deux jours nous serons à Orléans, dans huit à Tours et dans trois semaines à Paris."

Comme je vous contestais cette dernière assertion:

"Eh bien! m'avez-vous dit, je vous parie ma tête contre la vôtre que nous entrerons dans Paris avant le 1er janvier."

Le pari fut tenu.

N'étant point entré à Paris avant le 1er janvier vous avez perdu et votre tête m'appartient. En homme d'honneur et en qualité de gentilhomme, vous me la devez; vous avez un engagement à tenir et je compte sur votre parole.

Mais rassurez-vous, monsieur le baron, je ne suis pas un homme qui tue, j'ai horreur du sang et j'aime à voir les têtes là où le créateur les a placées.

C'est pourquoi je viens vous proposer une transaction: Vous garderez votre tête qui vous est précieuse et qui m'embarrasserait fort; mais vous me donnerez comme compensation dix mille francs, lesquels seront consacrés à soulager quelques-unes des nombreuses victimes de la guerre.

Agréez, [illegible]

BERNOT,
Ancien principal du collège de Châteaudun, actuellement en résidence à Cosne (Nièvre).

Cosne, le 15 juillet 1871.

Nous publierons la réponse de l'officier bavarois.

Une dame de Strasbourg, femme de l'ancien maire de cette ville, a reçu la lettre suivante que publie la *Gazette de Strasbourg*:

A Mme Haussmann, en ville.

"Strasbourg, le 10 juillet 1871.

"Depuis que je me suis chargé du gouvernement de Strasbourg, j'ai observé, avec la plus vive gratitude, les efforts de beaucoup de très honorables dames de cette ville pour soigner et restaurer les nombreux soldats français qui à leur retour de la captivité arrivent par la gare de Kœnigshoffen. Quiconque sait compatir à l'infortune est plein de reconnaissance pour les personnes qui nous sont venues en aide avec tant de persévérance.

"Mais ce sentiment est éprouvé principalement par l'administration militaire allemande, à laquelle une pareille intervention a surtout profité, en l'aidant à accomplir sa tâche. Je vous prie, madame, de vouloir bien vous faire interprète de notre gratitude auprès des honorables dames dont il s'agit. Mais les bureaux de secours de l'administration militaire, moins accablés de besogne à cette heure, peuvent aujourd'hui parfaitement et mesurent devenir autant qu'on peut le désirer à tous les besoins visibles. En outre, il est arrivé plusieurs accidents à la gare de Kœnigshoffen. L'un de ces accidents, le plus regrettable de tous, a malheureusement coûté la vie à l'une des dames de Strasbourg ci-dessus mentionnées.

"C'est pourquoi, tout en vous répétant ici l'expression de la vive gratitude qui m'inspire votre grand dévouement, je vous prie, madame, de vouloir cesser à partir de demain, de nourrir et de soigner les soldats qui reviennent de leur captivité.

"A partir de mardi matin, je ferai fermer militairement la gare de Kœnigshoffen, où ceux-là seuls auront le droit de pénétrer qui pourront s'y présenter en qualité de voyageurs, ou qui seront munis de cartes d'entrée nouvellement signées par l'autorité.

"Je suis, madame, avec le plus profond respect,

"VON HARRIMANN,
Lieutenant-général et gouverneur."

Cette reconnaissance pour les bienfaits, qui se traduit par l'expulsion de toute la ville, est un [illegible]. Vous avez beau faire, M. le gouverneur, l'affection ne se commande point par décret. Des plus qu'elle ne s'impose. Vous devez en savoir quelque chose.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Adresse de bienvenue à Napoléon en Angleterre.

Nouveau système monétaire au Japon.

Un bill de desséchement dans l'Indiana.

Pouvoir d'assesser les terres donné à la Compagnie.

Elle assesse beaucoup plus que les terres ne valent.

Intense excitation dans les comtés soumis à la taxe.

Nouvelles du Mexique.

Tous les partis se tiennent prêts pour la révolution.

NOUVELLES EUROPEENNES.

Londres, 15 août—L'Empereur Napoléon a refusé de recevoir l'adresse de bienvenue qu'on s'était proposé de lui offrir, à moins que ce fut pour répondre au vœu exprès de la nation anglaise.

La grève continue à Newcastle et nombre de grévistes et d'ouvriers émigrent en Amérique.

Londres, 15 août—A la Chambre des Communes, aujourd'hui, Vernon Harcourt a adressé une violente attaque au gouvernement pour l'usage qu'il a fait de la prérogative royale. Gladstone a répondu que si les travaux que la Chambre avait encore devant elle il refuse d'entrer dans aucune controverse sur le sujet.

Faucett a dénoncé l'emploi du warrant royal. Il préférait la continuation du système d'achat plutôt que d'en devoir l'abolition à un tel abus de la prérogative. L'avocat-général a défendu le gouvernement mais il a ajouté que la reine avait annoncé qu'elle n'interviendrait jamais plus.

Un bill de fonds consolidés a été présenté et reçu au milieu des applaudissements comme annonçant la clôture.

Londres, 11 août—Un individu, appelé Cole, a été arrêté sur l'accusation d'avoir fabriqué des bonds américains.

Paris, 15 août—Ce jour, étant l'anniversaire de l'Assomption de la Vierge, sera observé comme un jour de fête ici et à Versailles.

Londres, 15 août—Le prince Bismarck et le baron von Beust et probablement le comte Andrassey, avec les assistants conseillers de leur département respectif, vont se rendre à Gashen pour être présents à la rencontre des Empereurs. Il est probable que des négociations importantes seront entamées au sujet de la Roumanie.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Mexico, 11 août, par la voie de la Jamaïque—Il manque encore 110 voix à Juarez pour être élu, mais on attend encore les retours de 16 districts, qui doivent, dit-on, lui donner la majorité sur tous ses concurrents.

Les membres de l'opposition comptent différemment et prétendent que le Congrès aura à élire le Président. Les deux partis arment et se préparent pour une révolution.

Si le résultat de l'élection est contre Juarez, son intention est de se retirer dans la vie privée. Les partisans de Diaz [illegible] lui que d'élus.

Le *Mensagero* dit que Juarez désire rester au pouvoir à cause des contrats faits avec le gouvernement des États-Unis et de son contrat annulé avec la Compagnie de colonisation de la Basse Californie.

Le gouvernement négocie un emprunt avec les États-Unis et donnera pour garantie une portion du territoire national.

Une Banque Nationale, sans capital ou sans crédit, a été établie.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 15 août—Le secrétaire du Trésor a décidé aujourd'hui que les dividendes et les profits non divisés pour les derniers cinq mois de 1870 seront assessés sans délai et les assessements collectés.

NOUVELLES DIVERSES.

Ottawa, 15 août—On assure positivement que le marquis de Lorne et la princesse Louise viendront résider au Canada pour longtemps.

On s'attend à une réduction considérable des forces de la milice en raison du traité de Washington.

New York, 15 août—On dit, d'après une bonne autorité, que des contrats ont été passés avec un grand constructeur de chemins de fer pour la construction entière du chemin de fer de Mobile et du Nord-Ouest, en deux ans. Cela dépend seulement du montant qui pourra être voté par les comtés dans le Mississipi.

Les élections auront lieu bientôt et d'après les rapports reçus, on croit que le vote sera unanime en faveur de souscriptions libérales. Si cela est, le travail sera commencé immédiatement avec de grandes forces d'ouvriers aux deux extrémités de la ligne et aux intersections avec la ligne centrale.

New York, 15 août—L'enquête sur l'explosion de la houillière du Westfield a été reprise aujourd'hui. Charles H. Haswell, ingénieur, a dit que, dans son opinion, le fer de la houillière du Westfield n'était pas de bonne qualité.

Il a ajouté qu'il ne croyait pas qu'il y eut plus de cinq ingénieurs intelligents dans le port de New-York.

Wm. M. Vanderbilt, ingénieur, a dit que l'intérêt des propriétaires de navires était plus en faveur des inspecteurs incompétents. Des inspections complètes causeraient aux compagnies beaucoup d'inconvénients et une grande perte de temps.

La première pierre du monument de Scott a été posée dans le Parc Central aujourd'hui.

La célébration a été générale dans le Canada. Des hommes de patrouille avaient été placés le long des chemins de fer de la ville; ils portaient des habits de ville et avaient reçu l'ordre d'arrêter tous les soulards qui voudraient entrer dans les chars.

Greenbrier, White Sulphur Springs, W. Virginie, 15 août—La sécheresse dans cette section commence à être oppressive, et les récoltes souffrent beaucoup. Il y a toujours beaucoup de monde aux eaux. Parmi les personnes arrivées ce soir, se trouve le général Beauregard, de la Louisiane.

L'élection pour décider si une convention sera réunie pour faire une nouvelle constitution aura lieu, dans cet État, jeudi prochain, 24 du courant. On s'accorde généralement à dire qu'il y aura une grande majorité en faveur de la convention.

Memphis, 15 août—Le centième anniversaire de Scott a été célébré ici aujourd'hui par une procession composée d'Écossais, Italiens, Allemands et Irlandais. Après un discours par Jno. Ainslie, on s'est livré à des jeux écossais et l'on a dansé jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Ilion, New York, 15 août.—Langdon, dont la femme avait refusé d'aliéner son bien, a assommé la malheureuse et s'est pendu après.

San Francisco, 15 août—Le gouvernement japonais annonce un nouveau système de monnaie nationale d'or et d'argent pour correspondre avec le système américain, le yen ou dollar étant l'unité.

Les restes du lieutenant H. W. McKee, tué dans l'attaque contre les forts Coréens, sont arrivés par le steamer du Japon et seront envoyés demain à Lexington, Ky.

Philadelphie, 15 août—Les ouvriers tailleurs de l'Union Internationale ont eu une séance ce matin. Cette union se compose de délégués des autres unions subordonnées dans les États-Unis et le Canada. L'objet de l'organisation est la protection dans les prix. Les tailleurs seuls sont en rapport avec les Unions.

Boston, 15 août—Le centième anniversaire de la naissance de Sir Walter Scott a été convenablement rappelé dans une réunion de la Société Historique du Massachusetts, aujourd'hui.

Ole Bull est, dit-on, sérieusement malade. Il a eu dernièrement une crise chez lui, à West Lebanon, Maine, et il se trouve maintenant dans un état très grave.

Les amis de l'hon. Alex. H. Rice s'agitent à Boston pour le présenter à la Convention républicaine comme candidat aux prochaines élections pour la place de gouverneur.

Springfield, Missouri, 15 août—Un conducteur de bestiaux, nommé J. Thompson, a été trouvé mort, hier, à 9 milles à l'Ouest d'ici. Il était venu du Texas avec un troupeau, l'avait expédié à son frère à Chicago, avait reçu l'argent et s'en retournait accompagné d'un des employés, nommé Webster. Il a reçu trois coups de feu. On lui a pris tout son argent qu'il devait s'élever à $3,000; on lui a pris aussi d'autres objets de valeur. On suppose que Webster a fait le coup.

Memphis, 15 août—Mesures 99.

Aspinwall, 7 août (via Kingston)—Le gouverneur [illegible] Miguel [illegible] toujours [illegible].

New York, 15 août—A la célébration du centième anniversaire de Walter Scott, le maire Hall a dit: "Vous avez placé la première pierre d'un monument à celui qui, avec sa plume magique, avait fait revivre les traditions et l'histoire de l'Écosse. On ne pourra plus reprocher à la métropole américaine de n'avoir rien fait pour la mémoire de Scott. (M. Hall a fait tout de même quelques broderies qui n'ont pas le moindre intérêt et que nous passons.)

Indianapolis, 15 août—Les détails de ce que l'on regarde comme un gigantesque vol de terres viennent d'être mis au jour. A la dernière session de la Législature un bill fut passé pour le desséchement des terres marécageuses sur les bords de la rivière Kankakee. Il autorisait la formation d'une compagnie avec le pouvoir d'assesser les terres pour les frais de desséchement. La compagnie fut formée et se composait des capitalistes de Wall street qui combinent un plan pour forcer les propriétaires des terres à payer l'assessement s'élevant en beaucoup de cas à plus que la terre ne valait.

Pour un total de plus de 4 millions de dollars, 100,000 acres de terre sont affectés et il existe une excitation intense dans les comtés où sont ces terres.

Les propriétaires n'ont que cinq jours pour résister légalement. Ils feront immédiatement à la Cour des États-Unis une demande d'injonction afin de pouvoir arrêter ce plan de voleurs.

MARCHES EUROPEENS.

Liverpool, 15 août.—Coton plat à la clôture. Mid. 8 3/4. Orleans 9. Avis de Manchester moins favorables.

MARCHES AMERICAINS.

New York, 15 août. — Expédié aujourd'hui $96,000 en espèces. Coton plat et en baisse. Vendu 1534 balles à 19 1/2.

New York, 15 août—Le café se maintient ferme. Rio 14 à 18 1/2. Le sucre est en bonne demande. La qualité de fair à good refined vaut 9 1/8 à 9 1/2, et 9 à 10; le Cuba 11. La mélasse des îles anglaises n'a pas varié.

Memphis, 16 août—Coton plat; middling 17.

Charleston, 15 août—Coton plat. Middling 16 1/2 à 17. Stock 2,000 balles.

Louisville, 15 août—Toile d'emballage de 17 à 20. Coton plat et en baisse. Middling 18. Farine inactive. Extra de famille $75. Whiskey 89.

Mobile, 15 août — Coton calme. Middling 17 à 17 1/2. Stock 400 balles.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Vicksburg, 15 août — Descendant, les steamers Andy Johnson, City of Alton.

Cincinnati, 15 août—Il y a 5 pieds 5 pouces d'eau et la rivière monte lentement. Le temps est au beau, mais il fait très chaud.

Dépêches d'hier soir.

Pittston, 16—Cinq corps ont été retirés. Il en reste encore 13 dans la mine. La majorité des volontaires s'est retirée du mauvais air.

San Francisco, 15—Un condamné qui avait déjà fait six ou huit ans de pénitencier a reçu de [illegible] une chaudière d'eau bouillante.

Philadelphie, 15—Une réfalcation de $250,000 est mise sur le compte de l'agent des réclamations de guerre. Les fonds de cet agent disent qu'il s'est présenté trois fois dans la capitale de la Pennsylvanie pour régler ses comptes, mais qu'il n'a jamais pu trouver les bureaux les officiers compétents. L'agent est maintenant à Harrisburg, mais l'auditeur et le trésorier n'y sont pas.

Dublin, 15—Le procès pour le meurtre du chef de police a été ajourné. La corporation de Dublin a passé des résolutions exprimant l'horreur et le chagrin que lui causent l'affaire du Parc du Phœnix.

Londres, 15 août—Un cas de choléra asiatique a été signalé à Londres, ce qui a donné lieu dans le peuple à une sensation extraordinaire.

Une dépêche de Berlin dit que le fléau se propage à Kœnigsberg, mais qu'il n'y a pas encore eu de cas à Dantzig.

De grands orages ont éclaté dans l'ouest de l'Angleterre et les récoltes ont beaucoup souffert.

Les 10-40 et les bonds des États-Unis de 1881 ont éprouvé une hausse considérable à Berlin, par suite du succès des nouveaux arrangements du Trésor. Le montant alloué à Francfort est limité. Les négociations pendantes, quand elles seront terminées, mettront M. Richardson, assistant-secrétaire du Trésor, à même de placer tout le montant en Allemagne.

L'Enquête sur la Guerre.—On avait dit que le maréchal Bazaine refusait de comparaître devant la commission d'enquête. Il paraît, au contraire, qu'il s'est mis depuis longtemps à la disposition de l'autorité militaire; le *Journal de Genève* annonce même son prochain départ pour Versailles.

Vous savez sans doute qu'une des particularités les plus curieuses de ces relations, c'est qu'il a été anciennement l'ami de M. Thiers. Aussi prétend-on que M. Thiers se réserve d'établir que, dans ses négociations avec l'ex-impératrice, le maréchal Bazaine a été on ne peut plus pur de toute chose.

Contrairement à ce qui a été rappelé, M. Royer, son homme de confiance, n'aurait été nullement chargé de solliciter l'adhésion de l'impératrice à une combinaison ayant pour but de la remettre sur le trône, mais simplement de décider le maréchal Bazaine à se rendre, afin de mettre son armée au service de la convocation d'une Assemblée nationale. L'impératrice refusa, mais ce n'est pas à cause de son refus que la combinaison échoua, mais parce que celui des Prussiens. Quoi qu'il en soit, ces débats promettent des documents authentiques.

A propos d'enquête, *l'Avenir Libéral* nous donne le fait important de la déposition de M. Clément Duvernois devant la commission.

Le Czar avait promis l'intégrité du territoire aux deux puissances belligérantes, quel que fût le sort des armées entre la France et la Prusse.

Après le 4 septembre, alors que l'impératrice Eugénie était réfugiée en Angleterre, elle écrivait, d'Hastings, une lettre au Czar, pour lui rappeler sa promesse et le prier de continuer à la France l'amitié et les sympathies qu'il lui avait accordées sous le régime impérial.

— Quel beau discours que celui de M. Thiers sur la question d'Italie!
— Ah! il est certain que c'est une de ses plus belles... rétisences.

Décédée le 15 courant, à 11 heures du matin, MARIE MADELEINE DUMOUTIER, âgée de quatre-vingt-treize ans, native de St-Domingue. [illegible] dans la résidence de sa petite fille, Madame Augusta Cazauran, No 301 rue St-Claude, entre Marigny et Mandeville.

CHRONIQUE LOCALE.

REMPLACEMENTS. — M. McArthur, le nouveau Recorder du Deuxième District, a nommé M. H. Ringgold, greffier en chef de la cour, à la place de A. Lucas, démissionnaire, et M. F. Stevens, clerc aux cautions, à la place de F. Staib, démissionnaire.

EXPLICATION. — L'affaire du faux juré est expliquée de cette manière: M. Lewis Hartman ayant été traduit devant la cour, a dit que, lorsqu'il reçut la sommation il éprouva l'envie d'être délivré de l'obligation de servir comme juré et qu'alors M. Hussey, député shérif lui dit qu'il arrangerait l'affaire en mettant un autre homme à sa place. Jones fut appelé, en effet, à servir pour lui. Ainsi, au lieu d'un coupable, il y en a trois.

VOL. — Dans la nuit de lundi au mardi, un coquin s'est introduit dans le café de M. Shriëder, au coin des rues Front et Levée, et a enlevé tout l'argent qui était dans le tiroir.

ACCIDENT DE LAMPE. — Lundi soir, sur les 8 heures, l'explosion d'une lampe à huile de charbon, chez Mme Stieger, rue Rousseau, entre les rues Ste-Marie et St-Andrew, a causé de graves brûlures à un petit garçon et à une petite fille qui sont pour le moment défigurés.

Vers le même temps, un autre accident de même nature mettait le feu aux meubles de Mme Sarah Johnson, rue Dryades 99. Le feu a été éteint par le sergent Van Kirk, aidé des gens de la maison.

CONSEIL DE VILLE. — Réunion hier, à midi, sous la présidence du maire Flanders.

L'administrateur des Waterworks fait un rapport où il demande l'annulation du contrat fait avec une compagnie de fortification, et le retour à une autre. Le rapport est adopté.

L'administrateur des améliorations fait un rapport où il demande que le contrat pour le pavage des banquettes sur Broadway soit donné à J. J. O'Hara. Adopté.

L'ordonnance pour paver en blocs carrés de pierre la rue de la Levée, de la rue du Canal à la rue St-Pierre, et de la rue du [illegible] [illegible] au Canal Clarborne, est adoptée. [illegible]

M. Bonzano appelle l'ordonnance relative [illegible].

Le droit exclusif réservé à M. Morgan est mis de côté sur la motion de M. Bonzano.

M. Walton, de son côté, demande que le privilège soit restreint à la ligne supérieure au lieu de la ligne inférieure de la rue Marigny.

La discussion de l'ordonnance est remise à une autre séance, afin que le Conseil puisse consulter avec les avocats de M. Morgan et savoir quelles concessions sont acceptables.

L'ordonnance qui accorde au chemin de fer de Jackson le droit d'employer la vapeur pour faire passer les trains dans quelques rues de la ville, [illegible] conditions, [illegible].

M. Bonzano fait un rapport relatif à une pétition de la Compagnie des Banques à [illegible] de la Compagnie des [illegible] [illegible].

L'affaire du chemin de fer, rue du Canal, [illegible] à la demande de M. Howe, adressée à l'administrateur des améliorations.

Le Conseil s'ajourne.

GRANDE MISE EN VENTE! 40 pour cent Au dessous du PRIX COUTANT AUX Cent Mille Paletots, MICHEL LION, 127 et 129 .. VIEILLE-LEVÉE .. 127 et 129. En Face du Marché français. [illegible] $100,000 de marchandises [illegible] chez MICHEL LION. [illegible] $300,000 de marchandises à vendre, [illegible] à 40 pour cent au-dessous du prix coûtant [illegible]. MICHEL LION ayant l'intention de quitter le détail [illegible]. POUR FAIRE DES SOLDES. [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS, AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES, **A. BROUSSEAU & CO.,** IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail [illegible] TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Étoffes à rideaux, Articles de Tapissier, [illegible]

A.·. L.·. [illegible] — [illegible] CAMPS, [illegible] 16 août—1t

Café Cordova. VENANT D'ETRE REÇU—400 sacs CAFÉ DE CORDOVA, de qualité supérieure. Ce Café devient la faveur des connaisseurs [illegible] AVENDAÑO FRÈRES, No 95, rue de la Commune. 16 août—1m

TAXES DE VILLE. DÉPARTEMENT DES ASSESSEMENTS, Hôtel-de-Ville, Salle 15. CONFORMÉMENT à la Section [illegible] [illegible] H. BONZANO, Administrateur du Département des Assessements.

INSTITUT D'ORLEANS DIRIGÉ PAR MADAME FABRET, 90 ... Rue Toulouse ... 90. La rentrée des classes aura lieu lundi 4 septembre. Les cours en français et en anglais sont donnés à des professeurs expérimentés. [illegible]

Vins, Vermouth, Cerises, etc. ATTENDU par le navire BONS FILS, de Bordeaux, et à vendre en débarquement—[illegible] barriques VIN ROUGE St Louis; [illegible] caisses CERISES à l'eau-de-vie Lounge; [illegible] PRUNES et ABRICOTS [illegible]; [illegible] VERMOUTH. QUEYROUZE & BOIS, coin Vieille-Levée et Bienville. 11 août—1m

AVIS. Se deseo saber el paradero de Don FEDERICO MAYER, para entregarle un asunto que le interesa. También se cita á los que se crean con derecho á los bienes que dejó al morir en [illegible] franceś TOMAS CLAVERIE [illegible] Nueva Orleans, Agosto 14 de 1871. El Cónsul de México interino, L. M. AVENDAÑO. Agosto 15 1871

Pension. PENSION à bon marché, à Mandeville, sur le Lac, près le wharf des bateaux à vapeur. [illegible] au No 162 de la rue Carondelet, près Lafayette. 11 août—1t

Avis aux Bucherons et Marchands de Bois. 1,500 CORDES de bois debout [illegible] LOUIS MATHÉ, [illegible]

Articles d'Habitations. CHAUX—Thomaston, [illegible] CHAUX DE SUCRE [illegible] BRIQUES A FEU [illegible]

AVIS. D. AUGUSTIN, AVOCAT. Passage de la Bourse, No 156. RÉCOLTES ET FAILLITES, devant les Cours des États-Unis. [illegible]

Demande de Solliciteurs. UNE compagnie d'assurance, établie depuis longtemps [illegible]

Pension. ON peut avoir une excellente pension privée, au jour, à la semaine ou au mois, [illegible] MM. O. A. Rozas, W. Bertaine, [illegible]

Avis de Société. LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison H. C. COLOMB & Co., pour le commerce de café aux Nos 31 et 32 de la rue Natchez. H. C. COLOMB, F. A. FOURNIER. 15 juillet—1m

A Vendre. UN RESTAURANT dans le Deuxième District [illegible] rue Bienville No 21. [illegible]

Avis. [illegible] Bonne RÉSIDENCE, située rue Bourbon, entre Ste-Anne et Dumaine, No 162, à louer [illegible] A. Ducros, rue Commune No 105.

A Louer. Une belle résidence pour famille [illegible] Dumaine, No 73. 3 août—

A Louer. Le magasin No 35 de la rue Royale, à bas prix, [illegible] GIBSON & AUSTIN, [illegible] 30 juil—DMarVJ 8 rue Carondelet.

Maison à Louer, 36, rue Derbigny, entre Dumaine et Bienville. Une grande et belle maison [illegible] LAFITTE, DUFILHO & Co., [illegible] 72 juillet—

Chantier de bois de Brown. Bois de plancher et de planchéiage [illegible] Chêne blanc, Frêne, Peuplier, Noyer, Cèdre, Cyprès et Platanes. UNE attention particulière est donnée au sciage d'Essieux de charrette, de Bordages de roues, de Timons et de toute espèce de Sciage circulaire et autres. Bois, Planches et Madriers pour navire, steamboats, charronnage, menuiserie et charpentage, à vendre par JOS. A. BROWN. Encoignure des rues Bienville et Poètes [illegible]

GUANO PELICAN. LA COMPAGNIE D'ENGRAIS, (The New Orleans Sanitary and Fertilizing Company) [illegible] R. D. GULLETT, [illegible]

Agence pour la vente de Whiskey de Cincinnati. [illegible] SWAAB, MASON & CO., Aux Nos 15 et 17 de la rue Poydras.

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts. 52 ... RUE DU CAMP ... 52. W. VAN NORDEN, Président. [illegible] W. T. HOLLOWAY, [illegible]

AVIS SPECIAL. DOUVES DE BOUCAUTS. A vendre en débarquement de l'habitation [illegible] J. A. FERNANDEZ, No 46 de la rue Vieille-Levée.

Demande de Bucherons. ON demande VINGT-CINQ BUCHERONS [illegible] J. A. FERNANDEZ, No 46 de la rue Vieille-Levée.

Avis spécial aux Importateurs de sons [illegible]. NOUS venons de recevoir [illegible] HUILE D'ÉCLAIRAGE [illegible] MORAN, NOBLE & WOODS. [illegible] Nos 20 et 22 de la rue Front.

[illegible] W. C. BRANDON.

Ayez l'Œil sur vos Enfants. LE GRAND REMÈDE! LE SIROP [illegible] — Calme les Convulsions [illegible] — Guérit la Diarrhée [illegible] GRAFTON MEDICINE CO. [illegible]

J. E. MERILH & Co., [illegible] Rue Poydras [illegible] EN GROS ET EN DÉTAIL [illegible]

Graines de Jardinage. JE viens de recevoir de Robt Buist, Philadelphie [illegible] NAVET plat blanc d'Allemagne, NAVET [illegible], RUTA BAGA jaune. [illegible] RICHARD FROTSCHER, [illegible]

Avis aux Habitants Sucriers. [illegible] NELSON FOUCHE, [illegible]

Université de Saint-Louis. CETTE institution, dirigée à Saint-Louis [illegible] UNE INSTRUCTION CLASSIQUE ET COMMERCIALE COMPLÈTE. CONDITIONS: [illegible] F. X. STEINBRECHER, Président. St. Louis, Mo.

FONDERIE DE LEEDS. (ÉTABLIE EN 1825.) Au coin des rues Delord et Foucher. NOUS annonçons à nos amis et au public [illegible] MACHINES A VAPEUR [illegible] LEEDS & CO.

Hôtel de la Nouvelle—Bord du Golfe—Louisiane. Le soussigné ouvrira cet Hôtel le 4 juin 1871. [illegible] S. MASSOT, Prop.

J. SAGET, 136, Chartres, et 38, rue du Canal. Annonce au public [illegible] REVOLVERS [illegible]

C. W. DUNBAR & SON, 16, 18 et 14 ... RUE St-LOUIS ... 16, 18 et 14 NOUVELLE-ORLEANS, IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toutes espèces de LIQUEURS FRANÇAISES, ABSINTHE, CURAÇAO, MARASQUIN, FIGUES DE LA LOUISIANE, FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS, [illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG, Au coin des rues Erato et Fulton, [illegible]

GRANDE BARRIQUE DE CAFE! NORMAN & REISS, [illegible] UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DE CAFE. RUE VIEILLE-LEVÉE. [illegible] RUE VIEILLE-LEVÉE. FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, etc.

Sirops de Fruits FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÈME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NAUGEL, MEAD, VINAIGRE. NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 28 et 30 de la rue Vieille-Levée.

ARGENT. ARGENT. $65,000 à prêter. ASSOCIATION DE PRÊTS ET DE GARANTIES. [illegible]

Au Public. LE TRAITEMENT PAR L'INHALATION. **ARISTIDE F. FOLLIN, D. M.,** 166 ... RUE DU CANAL ... 166. TRAITE les Maux de gorge, les Maladies des poumons [illegible]

Deter's Worsted Store. **Mlle TH. DETER** A TRANSPORTÉ son établissement au No 99 rue Bourbon, près la rue du Canal.

INSTITUT ST. CHARLES. LA réouverture [illegible] Madame MACÉ LAFRANC, [illegible] No 161 et 163, rue Bourbon.

COMPAGNIE PELICAN DE GAZ. BUREAU, Au coin des rues Carondelet et Canal. USINE, AU No 193 DE LA RUE DRYADES. CETTE Compagnie est maintenant prête à recevoir des ordres pour MACHINES A GAZ PORTATIF, pour MAISONS, MANUFACTURES, MAGASINS, SUCRERIES, CORRIDORS, HOTELS, BOLISES, etc. [illegible] WM. McCULLOCH. [illegible]

ANTOINE CARRIÈRE. EMILE L. CARRIÈRE. OLIVIER CARRIÈRE. **A. Carrière & Co.** NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, Importateurs de Vins, Eaux-de-vie, etc. No 22 rue Bienville. [illegible]

Seuls Agents pour la vente du GRAND VIN CHATEAU PAPE CLÉMENT. [illegible] & F. LABORDE. 32 et 34, rue Bienville.

C. E. HUNT & Co., DÉPÔT DE MACHINES, Au No 106 de la rue Gravier—N. O. AGENTS des fabricants des célèbres machines [illegible]

Musique. Pianos. GRAND RABAIS. M. ELIE, 16 ... RUE ROYALE ... 16. [illegible]

Pianos, Pianos, Instruments de Musique. CHARPAUX & LOUBERE, 9 ——Rue Royale—— 9. [illegible] PLEYEL, ERARD, HERZ, HAMILTON, GA, LENBERG et VAUFRE, etc.

DENTISTES. Le Dr. Charles E. Kells [illegible]

Dr. C. BLANKE, DENTISTE. 416 et 418 ... St-Charles ... 416 et 418. EXTRACTION DE DENTS SANS DOULEUR. [illegible]

Préservez vos dents. J. A. CASSEGRAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN DENTISTE [illegible] RUE DU CANAL [illegible]

$20 Seulement $20. LE Dr. CH. HERMILLOD [illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE. LE Docteur M. KNAPP [illegible]

Changement de Cabinet. LE DR. O. ANFOUX a transféré son cabinet [illegible] No 117 de la rue du Canal [illegible]

Le Docteur J. B. PEREZ, CABINET—Au No 131 de la rue Carondelet [illegible] AVANT une expérience de plus de vingt ans [illegible]

SOURCES DE BLADON. [illegible] CES CÉLÈBRES SOURCES sont situées dans une forêt de pins, à 180 milles au dessus de Mobile [illegible] MEILLEURES DU MONDE [illegible] J. CONNER & CO., Propriétaires.

Feutre d'Irlande à Toits, [illegible] DE D. ANDERSON & SON, [illegible] FABRICANTS de feutre à toits [illegible] J. G. LINGHAM & Co. agents. [illegible]

TRANSPORT DU FRET. Compagnie de transport de la vallée du Mississipi. [illegible] J. F. MURDEAU, Agent-général. 11 juillet— 24, rue Poydras, Nlle-Orléans.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.—Ville de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 16 AOUT—CLASSE No 193. [illegible] HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs.

Fête de [illegible] LETTRE.—[illegible] J. GROGUE. LETTRE.—[illegible] E. GOYER. LETTRE.—[illegible] C. F. SCHAUMBURG.

AVIS. [illegible] L. LEMANIE.

AVIS. L'OFFICE DIVIN de l'Église [illegible] L'Abbé LOUIS BISSEY [illegible]

Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, Mobile et du Texas. [illegible] J. PHELPS, [illegible]

[illegible] Louisiana Jockey Club [illegible] L. W. BAQUIÉ, [illegible] J. F. DELERY, [illegible]

AVIS AUX EXPEDITEURS. [illegible] EDWARD A. BURKE, [illegible] JOHN W. SWORDS, [illegible] JAS CHALARON, [illegible] [illegible] CHAS. L. DUFFY, [illegible]

Banque Mutuelle de Prêts, Epargnes et Garantie. 114 ... Rue CHARTRES ... 114. [illegible] Geo. M. Brander, [illegible] J. Ramanger, W. H. Pemberton, L. S. Bienvenue, [illegible]

TEUTONIA Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans. [illegible] Capital $1,000,000 [illegible] A. KEMER BADER, Président, [illegible] STROMEYER, Secrétaire. [illegible]

BUREAUX DE L'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE MUTUELLE DES ASSURANCES SUR LA VIE EN LOUISIANE No 100 [illegible] rue Carondelet. Nlle-Orléans, [illegible] juillet 1871. TROISIÈME ÉTAT ANNUEL. [illegible] JOHN DAVIDSON, Président. L. A. [illegible], Trésorier.

CAZAUX & VERGNOLE, IMPORTATEURS. VINS, LIQUEURS, &c., —ET— FABRICANTS DE SIROPS, [illegible] Vieille-Levée, [illegible]

[illegible] Compagnie Germania d'Assurance [illegible] ACTIF. D'après l'état du 31 mars 1871. [illegible] E. MICHEL, Président, FRED. DEL BONDIO, Vice-Président, [illegible] C. DARCANTEL, [illegible]